

Demande de Prêt de matériel Fiche pour les ASSOCIATIONS

Vous avez une manifestation culturelle, sportive, festive ou commerciale à organiser sur la commune, un prêt de matériel gratuit est mis à la disposition des associations.

Une demande préalable est nécessaire auprès des services de la mairie.

(Le dossier est à remplir impérativement un mois avant la manifestation)

En temps de circulation du virus, le matériel est à nettoyer et désinfecter par la/les personnes bénéficiant du prêt.

TITRE DE LA MANIFESTATION :

Date :

Horaires :

Lieu :

Nom de l'Association :

Contacts du responsable :

Nom :

Tél :

Courriel :

Descriptif et nature de la manifestation :

DEMANDE DE PRET DE MATERIEL :

- Tables de 10 personnes (Qté 14) OUI NON
- Nombre :
- Tables de 8 personnes (Qté 15) OUI NON
- Nombre :



- Tables en bois (220X76) (Qté 30) OUI NON
 - Nombre :
- Bancs (Qté 60) OUI NON
 - Nombre :
- Chaises coque (Qté 194) OUI NON
 - Nombre :
- Chaises pliantes d'intérieur (100) OUI NON
 - Nombre :
- Alimentation électrique OUI NON
 - Lieu :
 - Puissance :
- Barrières OUI NON
 - Nombre :
- Podium OUI NON
 - Dimension 20 m2
 - Hauteur de pied : 20 40 80
- Barnum 5x5m (Qté 3) 2h de montage OUI NON
 - Nombre de côtés (bâches) : 1 2 3 4
 - Nombre :
- Barnum parapluie 4,50x3m (Qté 3) 10 mins de montage
 - Nombre : OUI NON

RAPPEL IMPORTANT :

- 1- Demande préalable à renvoyer à l'adresse suivante : secretariat@mairie-latresne.fr, ou à déposer à l'accueil de la mairie.
- 2- La demande sera traitée par les services concernés, et acceptée sous réserve de disponibilité.
- 3- Le matériel sera à retirer **par vos soins** auprès du service technique, sur rendez-vous au 07.57.00.86.63, La manutention vous incombe.

Date :

Signature :